

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2012.10 choix adoucisseur d'eau pour lave vaiselle restaurant scolaire

L'an deux mille douze et le vingt février,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 14 février 2012

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Eric CLO, Stéphane JODAR, Guy BATTAGLINI, Michel RODEL, Pierre GUILLET

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane MONNOT

Absents excusés : Franck DENOLLY, Sylviane VANEL, Annick MOURARET, Michel CROS, Pierre VALVERDE

Pouvoir de Sylviane VANEL à Eric CLO

Pouvoir de Pierre VALVERDE à Michel RODEL

Pouvoir d'Annick MOURARET à Daphné GAULT

Secrétaire de séance : Mr Didier GERIN

Monsieur le Maire rappelle que nous avons une eau riche en calcaire et autres particules et que celle-ci nuit au bon fonctionnement du lave-vaisselle utilisé par le restaurant scolaire, et qu'il conviendrait d'installer un adoucisseur d'eau.

Plusieurs devis nous sont parvenus, dont le mieux disant est celui de l'entreprise HORIS pour un montant de 1219 €uros HT.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retenir cette entreprise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Décide de retenir la proposition présentée par l'entreprise HORIS.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

P. BARRAUD